

COLLEGE CHARLES III
Avenue de l'Annonciade
98000 MONACO

Monaco, le.....

Objet : demande éventuelle de dispense du cours d'Instruction religieuse pour l'année 2024-2025

À joindre impérativement à votre dossier d'inscription/réinscription

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :

L'Instruction religieuse, discipline obligatoirement enseignée, est un élément déterminant de l'identité monégasque qui s'adresse, dans le respect de la liberté de conscience, à tous les élèves, quelles que soient leurs convictions, contribuant à leur culture générale et complétant leur formation humaine.

Il est obligatoire de suivre cet enseignement pour pouvoir accéder à la formation chrétienne (catéchèse) qui a lieu dans les paroisses.

Nous soussignés, responsables légaux de l'élève,
après avoir pris connaissance de ce qui précède,

ne sollicitons pas une dispense des
cours d'Instruction religieuse.

sollicitons une dispense des cours
d'Instruction religieuse.

(cochez la case correspondant à votre choix)

Si vous souhaitez qu'une dispense vous soit accordée, vous devez impérativement joindre à ce dossier une demande au chef d'établissement, rédigée sur papier libre et signée par les deux responsables légaux. Aucune dispense ne pourra être accordée à la rentrée.

Signature des responsables légaux :
